

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

Période de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

81

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est 93/100

79 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus

INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

écart de rémunération par csp
(avant seuil de pertinence)

moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
--------------------	----------------	----------------	-------------------

ouvriers

nc	nc	nc	nc
----	----	----	----

votre résultat final est **5.5%**

écart favorable aux hommes

votre note obtenue est **34/40**

<u>employés</u>	nc	5%	17%	nc
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc	nc	nc	nc
<u>ingénieurs et cadres</u>	nc	nc	8.9%	nc

INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
<u>taux de salariés augmentés</u>	100%	100%

votre résultat en pourcentage **0%** est de

les femmes et les hommes sont à égalité

votre note obtenue est **35/35**

votre résultat en nombre équivalent de salariés* est **0**, la note obtenue est de **35/35**



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

votre résultat final est **4**
les femmes sont sur-représentées

votre note obtenue est **10/10**